

LE PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF REDOUTE UNE CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE

## Explorations d'hydrocarbures au large de la Corse et de la Sardaigne : c'est non !

**Le Président de l'Exécutif monte au créneau afin d'empêcher les explorations d'hydrocarbures au large des côtes corses et sardes et plus largement en Méditerranée. La menace que fait peser sur l'écosystème marin ce type de forages est bien réelle.**

**MARE.** « Une étude géophysique est en cours en vue d'autoriser des explorations d'hydrocarbures liquides ou gazeux au large de la Corse et de la Sardaigne, sur une surface de 20 200 km<sup>2</sup> s'étendant de la latitude de Prupia jusqu'à celle d'Oristano. Déposée par la société norvégienne TGS NOPEC, cette demande d'étude s'ajoute à d'autres demandes d'instruction sur la même zone, ou plus à l'Ouest sur le plateau continental espagnol » explique Gilles Simeoni dans un communiqué publié le 29 mai dernier.

Et voilà que le spectre d'une pollution majeure, ou d'un accident lourd de conséquences, ressurgit. On pensait plutôt le péril écarté avec la mise en place du sanctuaire Pelagos (cet espace maritime de 87 500 km<sup>2</sup> faisant l'objet d'un Accord entre l'Italie, Monaco et la France pour la sauvegarde des mammifères marins) et la prise de conscience internationale que la protection de la Méditerranée est un défi majeur à relever pour le bien de tous. Il se trouve justement que la zone concernée par cette demande d'étude mord sur une bonne partie de la zone Pelagos.

Inadmissible pour Gilles Simeoni qui prévient : « La profondeur des forages, les risques sismiques avérés en plusieurs points du bassin méditerranéen, accroissent les risques de catastrophe. En 2010 par exemple, la brèche sous la plateforme Deepwater



Horizon, au large du Mexique, n'a pu être colmatée qu'après de longs mois, entraînant un véritable désastre écologique. Un tel accident sur une exploitation pétrolière en Méditerranée pourrait occasionner une catastrophe écologique, économique et sociale majeure, y compris pour le tourisme durable qui est un des piliers de notre stratégie de développement économique.»

Et le président de l'Exécutif de rappeler que la Corse est historiquement un acteur majeur des combats pour la protection de la Mer Méditerranée : lutte contre l'implantation d'un site d'expérimentation nucléaire à l'Argentella, contre la pollution des Boues rouges, pour la protection des Bouches de Bonifacio, la réalisation du rail maritime du canal de Corse... Il va encore plus loin : « Ce combat doit être mené plus que jamais à l'échelle de la Méditerranée tout entière, laquelle est un écosystème glo-

bal. » Et ce combat, il entend le mener sans attendre : « J'ai d'ores et déjà engagé trois démarches : la saisine de mon homologue, le Président de l'Exécutif Sarde, Francesco Pigliaru, afin de lui proposer une intervention conjointe auprès des Gouvernements italien et français ; agir, en ma qualité de Président de la Commission des îles de la CRPM, auprès de toutes les îles de la Méditerranée pour engager une action concertée auprès des instances européennes en vue d'interdire les autorisations d'explorations pétrolières en Méditerranée ; enfin solliciter Son Altesse sérénissime, le Prince Albert II de Monaco, pour l'alerter sur les dangers que la prospection pétrolière sollicitée au large de la Sardaigne et de la Corse ferait peser sur le sanctuaire marin Pelagos, instauré par l'accord du 25 novembre 1999, liant la France, l'Italie et la Principauté, et situé à étroite



proximité de la zone de prospection envisagée.»

Et après la session de l'Assemblée de Corse de ce début juin, le Président de l'Exécutif compte bien s'appuyer sur un calendrier d'actions bien concrètes, parmi lesquelles le vote d'une motion et l'engagement d'une mobilisation élargie à la société civile et aux acteurs du secteur marin et maritime (pêcheurs, associations, scientifiques, professionnels du tourisme, etc.).

M.M.